

4657

OFFICE NATIONAL des
ANCIENS COMBATTANTS
& VICTIMES de la GUERRE

MINISTERE des ANCIENS COMBATTANTS
& VICTIMES de GUERRE

DECISION

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes
de la Guerre;

VU la loi N° 49-418 du 25 Mars 1949 relative au
statut et aux droits des Combattants Volontaires de la Résis-
tance, notamment l'article 3;

VU le décret n° 50-358 du 21 Mars 1950 portant
réglement d'administration publique pour l'application de la
Loi N° 49-418 du 25 Mars 1949 relative au statut et aux droits
des Combattants Volontaires de la Résistance, notamment l'ar-
ticle 4;

VU le décret de codification N° 51-469 du 24
Avril 1951 et notamment son article 269;

VU l'arrêté du 13 Mars 1952 donnant délégation
de signature au nom du Ministre des Anciens Combattants et
Victimes de la Guerre à M. RIBIERE Henri, Directeur de l'Office
National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre;

VU les demandes présentées par les intéressés;

VU l'avis de la Commission départementale des
Combattants Volontaires de la Résistance du FINISTERE;

VU l'avis de la Commission nationale des Combat-
tants Volontaires de la Résistance;

DECIDE :

Le titre de Combattant Volontaire de la Résis-
tance est attribué aux personnes dont les noms suivent :

.....
NOM et Prénoms : *Carion Jean Alain*
Adresse : *Glogoff*
.....

PARIS, le - 4 FEV 1954

P. le Ministre des A.C. et V.G.
et par délégation,
le Directeur de l'O.N.

signé : H. RIBIERE

Pour extrait conforme.

Le SECRETAIRE GENERAL
de l'O.N.
[Signature]

Pour copie conforme
Le Chef du 6ème Bureau,

signé : ILLISIBLE

D E C I S I O N

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre;

VU la loi N° 49-418 du 25 Mars 1949 relative au statut et aux droits des Combattants Volontaires de la Résistance, notamment l'article 3;

VU le décret N° 50-358 du 21 Mars 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi N° 49-418 du 25 Mars 1949 relative au statut et aux droits des Combattants Volontaires de la Résistance, notamment l'article 4;

VU le décret de codification N° 51-469 du 24 Avril 1951 et notamment son article 269;

VU l'arrêté du 13 Mars 1952 donnant délégation de signature au nom du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre à M. RIBIERE Henri, Directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre;

VU les demandes présentées par les intéressés;

VU l'avis de la Commission Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance;

D E C I D E :

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est attribué aux personnes titulaires de la carte de Déporté et Interné Résistant ci-après :

.....
NOM et Prénoms :

Adresse :
.....

PARIS,

Pour extrait conforme.
Le SECRETAIRE GENERAL
de l'O.D.

P. le Ministre des A.C. et V.G.
et par délégation,
le Directeur de l'O.N.
signé : H. RIBIERE

Pour copie conforme
Le Chef du 6ème Bureau,
signé : ILLISIBLE

OFFICE DEPARTEMENTAL
des ANCIENS COMBATTANTS
et VICTIMES de GUERRE
du FINISTERE
-:-:-:-:-

Détermination du temps de service
dans la Résistance

COMBATTANTS VOLONTAIRES
de la RESISTANCE

AVIS du PREFET

Dossier N° 4.657

LE PREFET, Président de l'Office départemental
des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre du FINISTERE

~~VU le dossier~~ - Sur la demande
de M CARIEU Jean Alain Pseudo :
né le 9. 4. 1915 à Glogourec
demeurant à Glogoff

Après avis de la Commission départementale
des Combattants Volontaires de la Résistance,

EST D'AVIS :

de prendre en considération, pour l'attribution du titre de
Combattant Volontaire de la Résistance au susnommé, le temps
de présence dans la Résistance ci-après mentionné :

Périodes du 1.3.42 au 18.9.44 (^{non} homologué)
du au
du au

soit au total : 2 ans 6 mois 18 jours

A QUIMPER, le 20 AVR 1953

Pour le PREFET :

LE SECRETAIRE GENERAL de l'O.D. ;
[Signature]

4657

PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS
VOLONTAIRES de la RESISTANCE

DOSSIER N° 4657

(Réunion du **20 AVR 1953**)

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la
Résistance présentée par M. *CARIOU Jean Alain*
né le 9 avril 1915 à *Glougoniec*
demeurant à *Glougoniec (cours complémentaire)*

-:-

Le postulant produit :

- un ~~Certificat d'appartenance (modèle National) attestant qu'il a fait partie des F.F.I. du FINISTERE () du au 10 août 1944~~
- une ~~attestation délivrée par M. Liquidateur National de~~
- deux témoignages circonstanciés, délivrés par M.M. *Flordy et Yrizec* validés par M. *Hugnier* Liquidateur National de Front National certifiant qu'il a appartenu à ce Mouvement du 1^{er} mars 1942 à la libération.

*Formation du 1^{er} groupe de combat dans la région de Gout Croix -
fabrication de dignes téléphoniques - diffusion de tracts et journaux clandestins -
transport d'armes et de munitions - Hébergement de Résistants -*

Création du groupe de Résistance de Gout Croix AVIS FAVORABLE (paragraphe B)

*Transport d'armes de St. H. de Sein à la base
des troupes - Répartition de ces armes -
participation aux combats de la région d'au-dessus
(libération le 18.9.44)*

Le RAPPORTEUR,

Médaille de la Résistance - AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE

FAVORABLE
QUIMPER, le **20 AVR 1953**

signature d'un membre
de la Commission,

signature du
Secrétaire de la Commission,

PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS
VOLONTAIRES de la RESISTANCE

Dossier N° 4657

(Réunion du 20 AVR 1953)

M^r CARIOU Jean Alain - pseudo :
né le 9. 4. 1915 à Glogonvec
demeurant Dircteur du cours comp^m Glogoff

La Commission départementale
EST d'AVIS

de prendre en considération, pour l'attribution du titre de
Combattant Volontaire de la Résistance au susnommé :

Périodes du	au	(Isolé)
du 1. 3. 42	au 18. 9. 44 (<u>Front national</u>)	(R.I.F. non homologué)
du	au	(R.I.F. homologué)
du	au	(F.F.I. -)
du	au	(F.F.C. -)
du	au	(Interné - Déporté Résistant)

A QUIMPER, le 20 AVR 1953

Signature d'un
Membre de la Commission,

J. Rolland

Signature du
Secrétaire de la Commission,

[Signature]

2^e dossier

4657

Modèle n° 1 (Circulaire n° 050 T. L. : B. 594 du 7 novembre 1946).

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE LA GUERRE.

DEMANDE DE LA CARTE
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Office départemental de
FINISTÈRE

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1) : CARIOU
PRÉNOMS (2) : Jean Alain
Pseudos (3) :
* Date et lieu de naissance : 9 avril 1915 - PLOGONNEC - Finistère.
Situation de famille : Marie
Profession : INSTITUTEUR
Nationalité : Française
Adresse actuelle (4) : Diracteur Cours Complémentaire
PLOGOFF - Finistère

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940) :
REFORME DEFINITIF n° 1 [Invalité : 45% H.G.],
ex. maréchal des logis au 29^e Diagon. (PROVINS).

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération :
Lieutenant FFI - Carte de membre n° 4657 établie par
le lieutenant Colonel Berthaud, chef départemental le 2.8.1945.
Grade non homologué officiellement.

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates) :
Instituteur Adjoint à Etquihen du 1^{er} octobre 1939 au 20 décembre
1940.
Directeur d'école à GOULIEN du 1^{er} janvier
1942 à la libération. Detaché par la suite au Comité
Départemental de libération.

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites) :
Blessure H.G. (16 août 1928) étant militaire en service commandé.

- (1) En lettres capitales.
- (2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.
- (3) Souligner le plus connu.
- (4) Lorsqu'il s'agit d'une demande à titre posthume indiquer le nom et le dernier lieu de résidence du résistant décédé ainsi que le nom et l'adresse de l'ayant cause.

I. 202595. 12621*

* Joindre bulletin de naissance

Décorations avec référence (J. O. du 11 Janvier 1947 } au titre de la résistance.
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer.

Médaille de la Résistance Française

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance.

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu.
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé.
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé; les responsabilités assurées ou les services rendus.
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.
- Les départements dans lesquels ont été accomplis les principaux actes de résistance.

Premier contact avec une organisation de Résistance le 15 octobre 1941 - Adhésion au Front National le 1^{er} mai 1942

(groupe dirigé par M. le Mar. - Canton de Pont-Croix).
Organisation immédiate du premier groupe de combat dans le Canton de Pont-Croix (Jean Simon - Nommeux qui tenait feuille en fait partie dès le début - autres membres: le Bau - Trivide...).

Participe avec ce groupe de F.T.P.F. à diverses actions de sabotage, lignes téléphoniques, électriques servant à l'occupant. Récupération d'armes - Renseignements transmis à l'échelon supérieur - ou contact direct avec Trille (Lieutenant-colonel Chevalier) et le Commandant Audet - Hébergement de patriotes - Placement de résistants
Responsable cantonal du Front National - Participe à l'organisation du maquis de Saësi en septembre 43.

Janvier 44: création du groupe de combat de GOULIEN (futur Compagnie Catholique Bataillon Fernand). Juillet 44: Récupération et répartition de nombreuses armes venues de l'Île de Sein et débarquées à la Baie du Trépassé - Combats d'Archières de LEVEN - Siège de LEONARD. après avoir été au maquis de Mahalon. Mi-juillet 44 folliette un parachutage d'armes - non effectué malgré préparatifs réalisés (ce parachutage avait été confirmé par radio). Témoignage des FFI le 19 septembre 1944 - était commandant de compagnie

P. Logoff

le 10 Février 1953

Signature,

Alain

Alain CARION.

4657

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE LA GUERRE

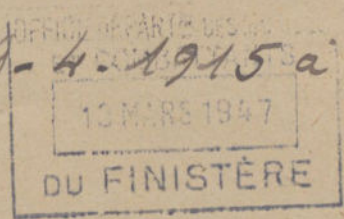
DEMANDE DE LA CARTE
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

Office départemental de
Quimper Finistère

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1) : **CARIOU**
PRÉNOMS (2) : *Jean Alain*
Pseudos (3) :
Situation de famille : *Marié*
Profession : *Instituteur public*
Nationalité : *français*
Adresse actuelle : *Boulevard* de **PLONEVEZ-PORZAY. Finistère**

né le 9-4-1915 à *Plogonec*



Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940) :

*Reformé définitif n° 1 suite à blessure hors guerre -
Ex. maréchal des logis au 29^e Dragons*

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération :

*homologation de grade non encore faite -
Commandait la Compagnie "Cariou" après le 6 juin 1944
Carte de Lieutenant FFI décernée par le Colonel Berthaud n° 4653*

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates) :

*Instituteur-adjoint à Broguilven jusqu'au 31 décembre 1940
Directeur d'école à Joubien du 1^{er} janvier 1941 à la libération*

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites) :

Néant

(1) En lettres capitales
(2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.
(3) Souligner le plus connu.

*F.F.I. mai 42
pas de CA
mérite de la R*

Décorations avec référence (J. O. du _____) }
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer. } au titre de la résistance.

Médaille de la Résistance : J.O. du 10 janvier 1947
au titre du Ministère de l'Éducation Nationale -

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance :

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu ;
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé ;
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé ; les responsabilités assurées ou les services rendus ;
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.

1. Création du "Front National" en mai 1942 dans le Canton de Pont-Croix -

Triangle de direction de cette organisation

2. Dès la création du Front National, organisation

de groupes de "Français Troupes et Partisans Français" en liaison avec le lieutenant-colonel Chevallier (O. Trullu).

- chef de groupe, puis de section, puis de compagnie.

3. Organisation du maquis de Saïx en juillet 1943 -

4. Combats de la libération : Prud font avec les unités de

Audierne

Beuze Cap. Lizon (Lerou) -

Collaboration directe avec le commandant Marie de Pont-Croix -

CERTIFIÉ EXACT :

A Prud

, le

27 février 1947

Signature :

Prud

Cabinet du
Ministre de l'Éducation Nationale

Décret du 10 janvier ¹⁴⁶⁵⁷ 1947
portant attribution de la

Médaille de la Résistance Française
(J.O. du 11 janvier 1947)

Le Président du Gouvernement provisoire de la République;
sur la proposition du Ministre de l'Éducation Nationale;
Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une
médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution
de la Médaille de la Résistance;

Vu l'avis de la commission de la Médaille de la Résistance
française du 26 novembre 1946,

Décrète :

la Médaille de la Résistance française est décernée à :

M. CARIOU, Jean Alain, Instituteur à GOULIEN (Réunion)

Fait à Paris, le 10 janvier 1947

Par le Président du Gouvernement provisoire de la
République
LEON BLUM

Le Ministre de l'Éducation Nationale
M. E. NAEGELEN

Pour ampliation,
Le Directeur-Adjoint
chargé du Bureau du Cabinet

Signé : R. Pilliot

Copie certifiée conforme

Henri Poyat le 8 mai 1947

Le Paris.

R. Pilliot



Attestation

Brest le 30-11-52

Je soussigné M. Yvonne A. Capitaine FFI homologuée n° 2009 demeurant 254 rue A. France à St Pierre Quilbignon d'après les renseignements en sa possession déclare que l'homme que Monsieur Carion Alain né le 9 avril 1915 à Flogounez et demeurant à Flogoff - Fumelle.

a pris contact avec la Résistance active le 15-10-41, a adhéré au mouvement Front National le 1^{er} mars 1942 - adhésion donnée à M. le Mém. Responsable Cantonal du canton de Pont. Croix.

Son activité se résume de la façon suivante :

- 1^o Du mars 1942 : recrutement et organisation du premier groupe de contact dans le Canton de Pont. Croix.
 - 2^o Du 15-10-41 au 18 sept. 1944
 - a) organisé le recrutement et le service de renseignement dans le canton de Pont. Croix.
 - b) participe ou organise différents sabotages de lignes télé. phoniques et électriques, servant à la troupe occupante.
 - c) distribution de la presse de la Résistance.
 - d) hébergement de patriotes - soignait les résistants au S.T.O. et leur procure un emploi dans les campagnes.
 - e) transports d'armes et de munitions.
- septembre 1943. organisé et participe aux départs des patriotes pour le maquis de Scaër.
- Janvier 1944. crée et organise le groupe de Résistance de Goulven qui devient la Compagnie Cahoux du Bataillon Fernand-Juillet 1944. Assure les transports d'armes de l'île de Sein à la baie des Trépanés et la répartition (grenades - fusils - balles).
- août 1944. Participe aux combats du Cap - de Lerven et au siège d'Audierne.

Son activité lui valut la Médaille de la Résistance
Vice-président du Comité Départemental de la Libération du
Finistère - Démobilisé ds FFI le 18-9-44-

Signé le Capitaine FFI Yvinec

Pour l'ancien Comité
militaire national des FTPF
Le Lt Colonel F. Vigne

vu seulement pour la légalisation
de la signature de M. Yvinec
apposée ci-dessus.

Thost. St Pierre le 2 décembre 1952
l'adjoint spécial

vu,
le liquidateur national du
Front national, Mugnier
Paris le 4 Janvier 1953

Sans copie conforme
La Hlogoff. 18 MARS 1954

P^r LE MAIRE:

l'Adjoint délégué,



Copie certifiée conforme à l'original
Quimper le 18 MARS 1954

Le Secrétaire Général de l'O.D.

Attestation

Je soussigné FLORCH Manuel, Lieutenant FFI. homologué, Chevalier de la Légion d'Honneur, Commandant l'ex. compagnie "KLEBER" (siècles de DOUARNENEZ, PLONEVEZ-PORCAY, Le JUCH) celle-ci du L'Honneur et d'après les renseignements en sa possession,

que Monsieur Alain CARIOU, né le 9 avril 1915 à PLOGONNEC et demeurant actuellement à PLOGOFF - Finistère,

a donné son adhésion au Front National (Section de Pont Croix), groupe LE MEUR) le 1^{er} mars 1942.

Résumé de l'activité

En 1942 participe à la formation du premier groupe de combat dans le secteur de Pont Croix, groupe avec lequel il participe à quelques sabotages de lignes téléphoniques destinés aux troupes allemandes. Diffusion de tracts et de journaux clandestins, transports d'armes et de munitions, hébergement de résistants recherchés par les Allemands.

Le janvier 1944 à la libération organisation et création de groupes de Résistance de Goulven.

En juillet 1944 assure le transport d'armes et de munitions de l'Île de Sein à la Baie des Trépassés.

Avril 1944 participation aux combats de la libération du Cap Sizun, Combats d'Audience et de Lévén.

Démobilisé des FFI le 28 septembre 1944.

Titulaire de la Médaille de la Résistance.

Vice-président du Comité Départemental de la Libération du Finistère.

vu pour légalisation de la signature ci-dessus
Douarnenez le 26 janvier 1953
Le Maire :

A Douarnenez le 17 janvier 1953

Le Lieutenant Florch

vu le liquidateur du Front National
Paris le 2 février 1953
Mugnier

Pour l'ancien Comité militaire national des FTPF
Le Lt Colonel F. Vigne.



vu copie conforme
à Plogoff le 18 MARS 1954

LE MAIRE:
l'Adjoint délégué
Gméné

Copie certifiée conforme à l'original
quintuple
Le Secrétaire Général de l'O.D.
18 MARS 1954

Alain CARON. Directeur

COURS COMPLÉMENTAIRE

(MIXTE)

PLOGOFF (Finistère)

Plogoff, le 18 février 1953

4657

3397

Monsieur le Secrétaire Général de l'Office
Départemental des Anciens Combattants
et Victimes de la Guerre.

14 FEV 1953

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre en
doublé de demande de la Carte de Combattant
Volontaire de la Résistance, comprenant :

- 1 - un questionnaire général,
- 2 - un bulletin de naissance,
- 3 - 2 témoignages circonstanciés l'un établi par
M. Jéru, l'autre par M. Floch, tous
deux validés par le liquidateur national
du Front National et des F.T.P.F.

Je vous serais bien reconnaissant, Monsieur le
Secrétaire Général, de faire examiner par priorité
mon dossier. Surtout favorablement, en cas d'attribu-
tion de la Carte, je puis bénéficier d'une majoration
d'ancienneté -

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général,
l'expression de mes sentiments respectueux.

Alain Caron

4657

BULLETIN DE NAISSANCE

COMMUNE : Plogonnec

Département : Finistère

Le : neuf Avril mil neuf cent quin

ze ----- est né sur le territoire de la commune⁽¹⁾ :

Jean Alain CARIOU , fils de Alain Ca-
riou et de Marie Le Grand , son épouse.

Mention marginale: a contracté mariage
à Ploëven le premier Août mil neuf cent
trente neuf , avec Marie Anne Le Roy

Délivré le : 12 Février 1953

(1) Prénoms et Nom.

(2) Nom et prénoms des parents, si le bulletin est délivré soit à une administration publique, soit à un héritier, soit à une personne susceptible d'obtenir la copie intégrale de l'acte de naissance. Dans le cas contraire, cette rubrique ne doit pas être remplie.

OFFICE DÉPARTEMENTAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le
Impasse de la Palestine

17 MAR 1953

Le Secrétaire Général de l'Office départemental,
à Monsieur le Procureur de la République

à Quimper

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE
DE LA RÉSISTANCE

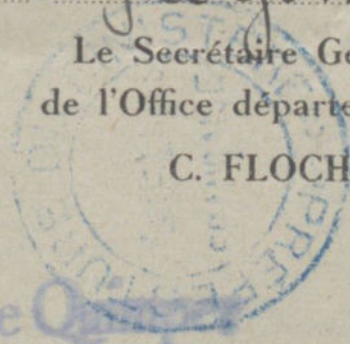
Dossier N° 14657

DEMANDE DE BULLETIN N° 2

Afin de permettre de compléter le dossier de
l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien me faire parvenir — joint à la présente note — un
BULLETIN N° 2 du Casier Judiciaire de :

M Carion Jean Alain
né le 9 avril 1915 à Glogonec

Le Secrétaire Général
de l'Office départemental,
C. FLOCH.



Casier judiciaire du Tribunal Civil de
Bulletin N° 2 : "NÉANT"

QUIMPER, le 19-3-53

Le Procureur de la République

[Signature]

Le Secrétaire Général

[Signature]

N.-B. — Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE LA GUERRE

HOTEL DES INVALIDES, PARIS (VII^e)

TÉL. { SÉG. 15.14 ET 15.15
INV. 93.10

COMPTE COURANT POSTAL : PARIS 9061-51

EN RÉPONDANT, PRIÈRE DE RAPPELER

CE NUMÉRO..... RH/VR 44258

2ème Sous-Direction
6ème Bureau
Combattants Volontaires de
la Résistance

Résistance Métropolitaine

PARIS, LE 30 JUIL 1954

CNR / H657

378
31 JUIL 1954

Le Directeur de l'Office National

à

Monsieur le PREFET, Président de
l'Office Départemental des Anciens
Combattants et Victimes de la Guerre
Impasse de la Palestine
QUIMPER

(Finistère)

28.8.54
9

12.392
26.8.54

PJ.-: Une lettre.-

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, une lettre en date du 7 Juillet 1954, émanant de M. Alain CARIOU Directeur du Cours complémentaire mixte de PLOGOFF (Finistère), qui désire obtenir un état signalétique et des services.

Je vous serais très obligé de vouloir bien inviter l'intéressé, à adresser sa demande à la Subdivision Militaire ou à la Direction Régionale du Recrutement dont il dépend.

Il est signalé que l'Office National n'est pas qualifié pour déterminer la durée des services retenus pour l'application de la loi du 19 juillet 1952.

P. le Directeur de l'Office National
Le Directeur-Adjoint
P. O. le Chef de Bureau



4/5

P-f: 1 lettre en retour

Copie conforme transmise par infom...
à M. Carieu Alain, participant

si possible
quantité de

Brétagne
FFI
Finistère

Forces françaises de l'Intérieur
Carte de Membre

Nom: CARIOU

Prénoms: Jean Alain

Grade: Lieutenant

Né le 9-4-1915 à Plofourn

Stablie à Quimper le 3-8-1945

le Lt. Colonel Berthaud, chef de formation

Signature: Berthaud

Enregistré sous le n° 465



Copie certifiée conforme
Plouégat-Plounevez le 8 mars 1947

Le Maire: N. B. [Signature]

BULLETIN DE NAISSANCE

COMMUNE : Plofennec

Département : Finistère

Le : neuf Avril mil neuf cent

vingt - est né sur le territoire de la commune⁽¹⁾ :

Jean Alain Carriou, fils de
Alain Carriou et de Marie Anne Le Grand
son épouse

Mention ~~originale~~ ^{originale} : a contracté mariage
à Plœven le premier Août mil neuf
cent trente neuf avec Marie Anne Le Roy.

Délivré le : 30 Novembre 1950

(1) Prénoms et Nom.

(2) Nom et prénoms des parents, si le bulletin est délivré soit à une administration publique, soit à un héritier, soit à une personne susceptible d'obtenir la copie intégrale de l'acte de naissance. Dans le cas contraire, cette rubrique ne doit pas être remplie.



DOSSIER N° 4657

A DETACHER

et à RETOURNER à l'OFFICE DEPARTEMENTAL des A./C. et V.G. - Impasse
de la Palestine, à QUIMPER.

M *ouwen* *CARON*

demeurant à *Plogoff finistère*

déclare avoir reçu la carte n° *003573 et 101421*

de Combattant Volontaire de la Résistance et Carte de Combattant

qui lui a été attribuée en application de la Loi n° 49-418 du
25 Mars 1949.

A *Plogoff* le *3 avril* 1954

(signature)

Alaouel